

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
 HORS DU DÉP<sup>t</sup> :— » 6 » 11 » 20  
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
 RECLAMES ..... 50  
 La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.												
Arrivées à CAHORS			Départs de CAHORS			Arrivées à			Arrivées à			
40 h. 25 <sup>m</sup> matin.			6 h. 35 <sup>m</sup> matin.			<b>LIBOS</b> 8 h. 42 <sup>m</sup> matin. 2 » 37 <sup>m</sup> soir. 7 » 40 <sup>m</sup> »	<b>VILLENEUVE-SUR-LOT</b> 9 h. 23 <sup>m</sup> matin. 3 » 52 <sup>m</sup> soir. 9 » 27 <sup>m</sup> »	<b>AGEN</b> 9 h. 40 <sup>m</sup> matin. 4 » 18 <sup>m</sup> soir. 9 » 55 <sup>m</sup> »	<b>BERGERAC</b> 12 h. 25 <sup>m</sup> matin. 5 h. 20 <sup>m</sup> soir.	<b>BORDEAUX</b> 4 h. 7 <sup>m</sup> matin. 8 h. 40 <sup>m</sup> soir. 4 h. 41 <sup>m</sup> matin.	<b>PÉRIGUEUX</b> 9 h. 52 <sup>m</sup> matin. 5 » 45 <sup>m</sup> soir. 11 » 7 <sup>m</sup> »	<b>PARIS</b> 12 h. 55 <sup>m</sup> matin. 4 » 39 <sup>m</sup> » 11 » 45 <sup>m</sup> soir.
<b>Train de marchandises régulier :</b>						Départ de Cahors — 5 h. « <sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 <sup>m</sup> soir.		<b>Train de foire :</b>			Départ de Libos. — 7 h. 10 <sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 <sup>m</sup> matin.	

Cahors, 11 Mars.

La plus grande partie de la dernière séance de la Chambre a été consacrée à la discussion d'une interpellation de M. Lanessan sur l'envoi des troupes dans le Gard, où les grèves ont éclaté.

Pourquoi le député de l'extrême gauche et ses amis interpellaient-ils le gouvernement ?

Ils n'ignoraient pourtant pas que celui-ci avait fait son devoir dans les circonstances difficiles qui ont été les conséquences des grèves, qu'il n'avait pas montré de mollesse, ni outrepassé sa mission.

Au contraire, il s'était montré le défenseur du travail et de l'ordre public.

Les interpellateurs ne poursuivaient donc que le triste avantage de regagner, de l'opinion d'un certain parti, le terrain que leur apparition sur le théâtre même de la grève leur avait fait perdre, et ils ne craignaient pas pour cela d'interrompre la marche normale des travaux parlementaires.

Le gouvernement avait beau jeu pour répondre.

D'abord, M. Goblet, ministre de l'intérieur, a pris la parole et avec la plus grande netteté et la plus louable fermeté, a retracé les origines de la grève importée du dehors par des étrangers en propagande révolutionnaire.

Il a rappelé comment deux ou trois cents grévistes, une infime minorité, avait cherché, par la violence et l'intimidation, à faire cesser complètement les travaux.

Il a prouvé que les intérêts des ouvriers n'étaient là pour rien.

L'extrême gauche n'était pas à son aise ; inquiète de la tournure que prenait le débat, elle trépignait, houleuse, agitée, cherchant à troubler l'orateur par ses murmures et ses interruptions. Mais la majorité soutenait vigoureusement le ministre de l'intérieur et applaudissait à chacune de ses déclarations.

L'embarras de l'extrême gauche a augmenté encore quand le ministre, dans un tableau des plus saisissants et qui a soulevé des braves, nous a montrés délégués étonnés de l'effet imprévu de leur voyage, débordés, injuriés par les représentants des comités révolutionnaires, partagés, comme on l'a dit, entre la crainte honorable de graves désordres, le regret de s'être embarqués dans une pareille aventure et le souci de s'aliéner leur clientèle en paraissant trop tièdes.

La péroraison de M. le ministre de l'intérieur a été celle d'un ministre véritablement libéral. Il a déclaré que le gouvernement entendait respecter et faire respecter la liberté des ouvriers ; que leur droit de suspendre ou d'abandonner leur travail était absolu, mais que le gouvernement, désireux d'assurer l'exercice de la liberté, devait pour atteindre ce but, empêcher les agitateurs de troubler l'ordre, sous prétexte de liberté, et, comme nous le disions dernièrement, on ne peut troubler le repos public.

L'opinion, nous en sommes convaincus, blâmera vigoureusement ceux qui, à la

Chambre, n'ont pas craint de défendre ceux qui ont arboré le drapeau rouge.

M. Clémenceau, voyant son collègue battu à plate couture a pris la parole, et, laissant de côté les grèves, est tombé à fond de train sur le ministère.

Il a si bien manœuvré que 309 députés sur 357 votants ont approuvé entièrement les actes du gouvernement.

C'est égal, la journée a été bonne pour le cabinet Freycinet, grâce à l'habileté de M. Clémenceau et de ses collègues.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 mars.

M. Bisseuil adresse une question au ministre des travaux publics au sujet des différences existant entre les statuts des chemins de fer de l'Etat et ceux des grandes compagnies.

La situation des employés de ces dernières est plus favorable que celle qui est faite aux agents de l'Etat.

M. Varroy, ministre des travaux publics, répond qu'il reconnaît l'infirmité des tarifs de l'Etat quand aux retraites des employés.

Le gouvernement se préoccupe de cette question et la conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat en délibère aujourd'hui même.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. de Lanessan sur l'envoi de troupes dans les localités du Gard, où des grèves ont éclaté.

M. de Lanessan dit que le gouvernement ne doit jamais exercer d'action préventive contre les citoyens qui usent d'un droit ; il doit se borner à intervenir pour la répression quand il y a lieu. Ces principes n'ont pas été respectés lors des faits qui se sont produits à Bessèges et aux environs.

L'intervention des troupes a empêché les ouvriers d'user de tous leurs droits, et elle a été par conséquent favorable aux patrons.

Sans l'arrivée des troupes, l'orateur et quelques-

uns de ses collègues, qui étaient comme lui sur les lieux, auraient amené la conciliation.

Le bruit de l'attaque des ventilateurs à Molières est complètement faux.

Un gouvernement républicain devrait avoir une conduite plus réservée en pareille matière, et ne pas agir comme on agitait sous l'Empire. Ce n'est pas par la liberté, mais par les bayonnettes qu'il a voulu résoudre la question des grèves.

M. le ministre de l'intérieur expose que le bassin houiller du Gard a été l'objet de grèves fréquentes qui ont été très préjudiciables à notre industrie. Beaucoup de traités ont été renouvelés avec des maisons de l'étranger.

L'orateur établit la part qu'a eue dans la grève le citoyen Fournière, ancien ouvrier bijoutier, dit-il, qui ne travaille plus qu'en matière de révolution. Il énumère les excitations auxquelles il s'est livré.

On reproche, ajoute-t-il, au gouvernement d'avoir employé les troupes, mais est-ce qu'on pouvait attendre que le mal fût consommé ? Il y a continuellement des grèves sans que le gouvernement intervienne tant qu'elles se poursuivent par des voies pacifiques, mais il n'en était pas ainsi à Bessèges, où la grève se faisait au nom de la revendication sociale sous le drapeau de juin 1848 et de mai 1871. Ce ne sont pas là des mouvements ouvriers mais des mouvements politiques.

Le gouvernement veut protéger la liberté des coalitions, mais il veut aussi protéger ceux qui désirent continuer le travail. Il veut, par dessus tout, protéger l'ordre public partout où il est menacé (Applaudissements).

M. Desmons dit que le ministre a été induit en erreur sur la véritable situation. Dans la grève de Bessèges, on peut affirmer que la présence des troupes était absolument inutile. L'attitude des grévistes n'a jamais été agressive.

Après quelques observations de M. Laroche-Joubert, M. de Lanessan remonte à la tribune pour répondre au ministre. Il conteste l'importance du rôle joué par Fournière dans la grève.

M. Clémenceau dit qu'il n'y a pas à s'occuper du citoyen Fournière. La question est de savoir pourquoi le gouvernement a envoyé des troupes à Bessèges.

Il dit que la partie n'est pas égale entre les ou-

pourtant, et malgré tout, le visux Gotfried n'avait point été fou !

## DEUXIÈME PARTIE

La Belle au bois dormant

I

### DEUX BOURGEOIS DE COLOGNE

Vingt ans se sont écoulés, et nous sommes en l'an de grâce 1768.

Un bateau passablement grand, mais plat, remonte le Rhin ; deux rameurs emploient toutes leurs forces à faire avancer l'embarcation ; ils ont à lutter contre un courant rapide ; une voile est, il est vrai, hissée au mât, le long duquel elle pend inutile ; un troisième batelier a saisi une longue perche et, s'en servant avec dextérité, il prête son concours efficace aux deux premiers, et le bateau cette fois avance avec rapidité.

L'avant de l'embarcation porte un blason sculpté et peint en vives couleurs ; on distingue aisément une croix noire sur un fond d'argent, le tout surmonté d'un chapeau électoral.

C'est le blason de l'électorat de Cologne, le bateau est donc la propriété de l'électorat.

Sous une tente en toile sont assis deux voyageurs ; leur mise annonce deux bourgeois aisés.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
 (48) du 11 Mars 1882.

## LE MYSTÈRE DE MONTROYAL

Par Ernest PASQUÉ.

— Continue ! s'écria Wenz, cela ne fait rien, ne t'en occupe point : je n'ai jamais eu besoin de tes services.

— Vers deux heures, poursuivit Riedel, M. Gotfried avait, contrairement à son habitude, qui était de ne rien manger, pour ainsi dire, pris une soupe très-réconfortante et bu une gorgée de bon vin : il m'ordonna de pousser tout contre la fenêtre le grand fauteuil de cuir qui se trouvait dans la chambre et me pria de l'aider à s'habiller. Tout cela, pour l'amour de vous, noble seigneur. Il s'assit en effet dans le fauteuil et ne détacha point son regard de la grand-route, par où vous deviez revenir, et il attendit. Les heures se passaient, et il ne cessait de parler de vous, de votre serviteur assassiné, qu'on avait déjà enterré à Traben et auquel il semblait porter un vif intérêt. Enfin, vous ne deviez plus être loin, car on pouvait voir les paysans qui regardaient curieusement dans la direction d'où vous deviez venir. On pouvait entendre également le pas de votre cheval. Je fis remarquer tout cela à Got-

fried ; il s'était affaissé dans son fauteuil ; il n'avait, depuis longtemps, point été levé autant de temps de suite. Il se releva, et appliquant les deux mains contre la croisée, afin de se soutenir, il regarda dans la rue. C'était bien vous, Monsieur le comte ; derrière les tilleuls qui environnent le puits, on voyait apparaître votre uniforme rouge... « — Voici le noble seigneur de Beuren, » dis-je au vieillard en le soulevant par l'épaule. Vous approchiez de plus en plus ; il était anxieux, haletant. A ce moment, vous étiez juste en face du presbytère... Vous portiez la tête haute, et M. Gotfried put facilement voir tout votre visage. Il se redressa soudain de toute sa hauteur. Son visage se contracta horriblement ; il chercha à reprendre haleine, il agita convulsivement les bras en l'air comme s'il luttait contre un fantôme ; il poussa un cri terrible et retomba inanimé dans son fauteuil de cuir. Mortellement effrayé, je me penchai sur lui ; j'entendis monter dans l'escalier M. le curé, aux oreilles duquel le cri était sans doute parvenu... alors le malade murmura...

Riedel se tut, et cette fois son embarras était devenu extrême.

Wenz se mordait les lèvres jusqu'au sang, mais quand l'autre eut cessé de parler, il s'écria en perdant toute contenance :

— Et que murmura le fou ? Je veux le savoir.

— Oh oui ! noble seigneur, reprit Riedel, le pauvre homme était devenu fou d'émotion, car il murmura... je l'entendis distinctement : « — Le comte Jean de Boureque... est enterré... au

cimetière de Traben... Enterrez-moi... à côté de lui... » Et il était mort.

Un rire sauvage, effrayant, répondit à ces mots du garde-chasse.

Wenz s'était levé, et saisissant convulsivement Riedel par l'épaule et le secouant vigoureusement, il s'écria :

— Et qui a encore entendu cet absurde propos de ce fou ?...

— Personne, Monsieur le comte, reprit Riedel effrayé. Quand M. le curé est entré, le vieillard était mort, et je me suis bien gardé de lui dire ce que j'avais entendu !...

— Tu as bien fait, répondit Wenz, visiblement tranquillisé par cette réponse. Aussi bien garde-toi de parler à l'âme qui vive de ce que tu as entendu, si toutefois tu tiens à conserver auprès de moi le poste avantageux que dès aujourd'hui je te confie. Les gens du pays ne me reconnaissent plus, et je ne voudrais point que par des propos inconsidérés tu éveilles contre moi quelques soupçons. Et maintenant va-t'en me chercher une bouteille du meilleur ; verse-toi un verre et viens boire à la santé de ton nouveau maître !

Wenz se rejeta sur le riche et moelleux divan du salon.

Quant à Riedel, il s'empressa d'obéir au double ordre qu'il venait de recevoir.

Cependant, en sortant, il laissa glisser sur son seigneur un regard furtif et étrange et il murmura entre ses dents :

— C'est singulier !... C'est étrange !... Si





LA NOUVELLE REVUE Livraison du 1<sup>er</sup> mars 1882). — Le Socialisme en Allemagne, par un Socialiste allemand. — Les Travaux publics et l'Industrie privée, par M. Emile Level. — Une nouvelle traduction de la Bible: Le Nouveau Testament, par M. V. Courdaveaux. — Les Associations ouvrières indigènes dans la Sénégambie française, par M. A. Barthélemy. — Le Jardin du Roy (Première partie), par M. Champfleury. — Le Théâtre de M. Gondinet, par M. Léopold Lacour. — Jeanne de Maurice (Quatrième et dernière partie) par M. Lucien Biart. — A Victor Hugo, 80<sup>e</sup> anniversaire du 26 février 1802, sonnet, par M. Francis Pittié — Patrie. A propos d'un tableau (poésie), par M. Henri Chantavoine. — Revue du Théâtre: Drame et Comédie, par M. Henri de Bornier. — Lettres sur la Politique extérieure. — Chronique politique. — Journal de la quinzaine. — Bulletin bibliographique. — Bureau 23 Boulevard Poissonnière, 23.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, Journal Universel d'Électricité. — Sommaire du numéro du 4 mars 1882). — Exposition Internationale d'Électricité: Exposition des compagnies de chemins de fer français; Exposition du chemin de fer du Nord (2<sup>e</sup> article); Th. Du Moncel. — Étude sur le système de transmission multiple et le télégraphe imprimeur de M. Baudot (7<sup>e</sup> article); J. P. — Nouvelle lampe électrique de M. Solignac; Th. du M. — Exposition Internationale d'Électricité: Appareils de mesures électriques: à l'Exposition de l'École supérieure de Télégraphie (5<sup>e</sup> article); E. Mercadier. — L'installation Brush; C.-C. Soulages. — Études sur le microphone (11<sup>e</sup> article); D<sup>r</sup> Boudet de Paris. — Revue des travaux récents en électricité: Sur les mesures de la résistance moyenne d'un groupe de piles. — Du vieux neuf. — Résistance électrique des corps isolants sous l'influence de la chaleur. — Correspondance: Lettre de M. Travernier. — Faits divers. — Bureau 54, rue vivienne, Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120,

boulevard Saint-Germain, Paris) Un an, 20 fr. — Sommaire du N<sup>o</sup> 672, du 4 mars 1882: J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelle de l'état des récoltes en terre. — De Puy-Montbrun. Les échos du sud-ouest. — J.-A. Barral. — Sur la lactine. — Pélégot, Sur la distillation des vinasses en vases clos. — De La Morvonnais. La production laitière et les croisements. — Sagnier. Les machines au concours général de Paris. — Vilmoirin. Le sarrasin gris argenté amélioré. — Dylowski. L'eau en horticulture. — Muller. L'alcool en Allemagne. — Sagnier. Session de la Société des agriculteurs de France. — De Mauroy. Fabrication des fumiers tourbeux. — De La Tréhonnais. Les animaux au concours général de de Paris. — Sagnier. Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIRES: Nouvelle herse de M. Emile Pazenat. — Ajustage des compartiments de la herse par des bras articulés. — Herse articulée en fer du Rigault. — Mode d'assemblage des dents.

SI-NICOLAS 3<sup>e</sup> ANNÉE Sommaire du n<sup>o</sup> 15 — 9 Mars 1882. — *Vingt-troisième Jeudi de Saint-Nicolas*, — *Portrait du Lauréat du Vingt-deuxième Jeudi*. — *La Pièce d'eau dans le Parc*. — *Concours d'Anglais*. — *Le Petit Magicien* (MERLIN L'ENCHANTEUR). — *Les Entreprises d'Harry* (E. DUPUIS). — *Faits-Divers*. — *La Boîte aux lettres*. — *Tirelire aux devinettes*.

Illustrations par B. DE MONVEL, CHAFRANSKI, R. F. BUNNER, WILSON, JUNCLING, GAILLARD ETC. BUREAU 45, RUE SOUFFLOT PARIS

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 9 (3 mars 1882). — La Réforme dans l'enseignement des sciences naturelles, par M. GASTON BONNIER. — Les matières colorantes, par M. A. PABST. — Les générateurs mécaniques d'électricité, par M. HOSPITALIER. — Revue d'hygiène. — Académie des sciences.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Sommaire du numéro 9 (3 Mars 1882). — La question

juive en Roumanie, par \*\*\*. — Alfred de Musset, d'après les nouveaux documents (suite), par M. C. LENIENT. — Mauguard, deuxième partie, par M. JULES DE GLEUVET. — Beaux-Arts: Les petits salons, par M. CHARLES BIGOT. — Causerie littéraire. Notes et impressions, par M. LOUIS ULBACH. — Politique extérieure. — Bulletin.

Bureau des Revues, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

UNE INJUSTICE.

La presse de tous les partis, et particulièrement le XIX<sup>e</sup> Siècle et le Voltaire, de Paris, s'est vivement occupée des RR. PP. Bénédictins de Soulac (Gironde). Ces religieux, possesseurs d'une formule qui remonte à 1373, ont cru devoir répandre dans le public un Elixir dentifrice curatif d'une singulière efficacité, un antidote de la carie que, seuls jusqu'à présent, des amis et des privilégiés pouvaient se procurer. De là des colères, des polémiques auxquelles la rivalité commerciale, avons-nous besoin de le dire, n'a pas toujours été étrangère.

Eh bien! nous n'hésitons pas à le déclarer bien haut, — et c'est un service à rendre à tous ceux qui souffrent; c'est une dette de reconnaissance et de justice à acquitter: l'Elixir dentifrice des Bénédictins de Soulac guérit sans retour les maux de dents habituels ou accidentels, quels qu'en soient la cause et la gravité.

Curatif, il triomphe même de ces douleurs dont le caractère purement nerveux rend le soulagement si difficile. Préservatif, il est l'auxiliaire obligé de la toilette quotidienne.

On trouve aujourd'hui l'Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins chez tous les parfumeurs et pharmaciens de chaque ville. Chacun peut ainsi profiter de ce legs d'un autre âge.

DOCTEUR D'HERS, de la Faculté de Médecine de Paris

Avis.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt au mandat sur la poste.

21 RÉCOMPENSES

1<sup>er</sup> PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau elle remplace avantageusement le Sirop de Pin dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près le Pont Valentré, 43, — CAHORS (Lot)

VIGNES AMÉRICAINES

J'ai l'honneur d'aviser MM. les Viticulteurs que je viens de faire un voyage dans le Gard et l'Hérault d'où je rapporte des plants de Jacques comme producteurs directs, de Riparia glabre et Riparia tomenteux comme porte-greffes, lesquels doivent seuls être considérés comme réellement avantageux et résistant au Phylloxera.

Je me tiens à la disposition des propriétaires désireux de se renseigner sur le mode de culture usité dans le Midi et sur la pratique à suivre dans notre région.

— Se méfier des plants américains de provenance incertaine. Ceux-ci ne résistent pas au Phylloxera; ils sont vendus sous de faux noms, à prix réduits. —

Vins du Minervois et des Corbières

VIGIÉ ET AZAÏS

Propriétaires Négociants

LÉZIGNAN (Aude)

Représenté par M. TERRET,

Rue de la Banque, 1, CAHORS.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE

HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

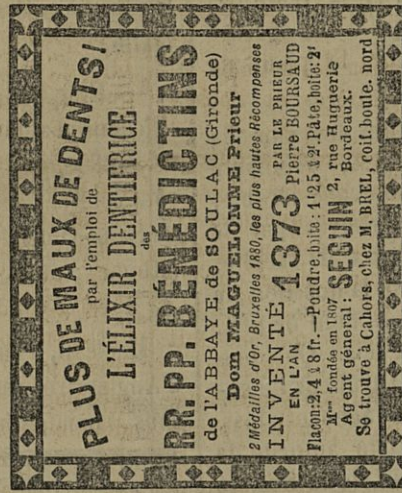
La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

DENTS

et Dentiers à SUCCION sans crochets ni ressorts chez l'inventeur D<sup>r</sup> FATTET FRISON SEUL DENTISTE RÉCOMPENSÉ CLASSE O - EXPOSITION UNIVERSELLE 1878 255, RUE ST-HONORÉ, 255



LA CONSTIPATION

la plus rebelle est guérie par la Casse-Izart, bonbon laxatif et rafraichissant, le plus délicieux, le plus agréable dérivatif connu jusqu'à ce jour.

Prix de la boîte 2 fr. 50: dépôt chez Monsieur FILHOL, pharmacien à Cahors.

LOU MORTYRE DE SENTO ESPERIO Poésie qui a obtenu une Médaille d'Argent par M. Justin GARY, curé de Cénévières En vente chez tous les Libraires, chez l'auteur et au bureau du Journal prix: 50 cent. et 60 cent. par la poste.

Le Propriétaire-Gérant A. Laytour.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveauté d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection de vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, et SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

Grande Vente à de Bas Prix.

VIGNES AMÉRICAINES

MASSOU

PROPRIÉTAIRE, A PENNE (LOT-ET-GARONNE)

PRIX-COURANT POUR L'ANNÉE 1881-82:

Producteurs directs.	Boutures		Racinés.	Forte-Grefe:	
	Boutures	Racinés.		Boutures	Racinés
JACQUEZ, le cent.	8 f. »	35 f. »	RIPARIA, le cent.	6 f. »	16 f. »
OPORTO, — .6 »	20 »	20 »	VIALA, — .6 »	16 »	16 »
CUNINGHAM, — .6 »	25 »	25 »	CLINTON, — .3 »	50 »	10 »
HERBEMONT, — .6 »	25 »	25 »	TAYLOR, — .3 »	50 »	10 »
			SOLONIS, — .7 »	20 »	20 »

RIPARIA, racinés et greffes en vignefrançaise Aramon, le cent, 40 fr. (Pour l'année après): RIPARIA racinés, greffes du choix des acheteurs, le cent, 40 fr.

NOTA. — Les Variétés demandées sont garanties authentiques. Il ne pourra être accepté de demande d'une valeur inférieure à Cinquante francs.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881



ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés: préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison: Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Etranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.